

TRANSPORTS SCOLAIRES ANNEE 2025 - 2026

INSCRIPTION/RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

DU 11 JUIN AU 15 JUILLET 2025

Uniquement sur le site internet : www.aleop.paysdelaloire.fr

TARIF : 170 € par an et par enfant.

Gratuité dès le 3^{ème} enfant transporté.



Majoration de tarif de 50€/enfant appliquée pour les inscriptions hors délai et dont le retard est injustifié.



Prévoir une **photo** (en format numérique) de chaque enfant pour l'inscription et/ou le renouvellement.



Lors de **l'inscription sur le site internet Aléop**, il faut sélectionner l'un des arrêts proposés (*seuls ceux desservis par les circuits actuels de l'année 2024/2025 sont disponibles*).



Pour toute demande relative aux points d'arrêt :

Merci d'envoyer **un mail** à la **Communauté de Communes de Nozay** : accueil.mobilite@cc-nozay.fr

Pour **les demandes de création de point d'arrêt**, seules les demandes adressées avant le **30 juin 2025** seront étudiées par la Communauté de Communes de Nozay, (*en application du règlement régional des transports scolaires*).

Contact : Marie-Françoise Houssais – Service mobilités de la CCN